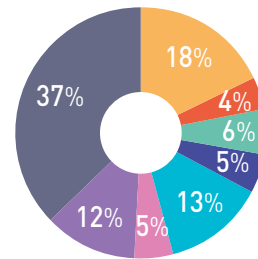
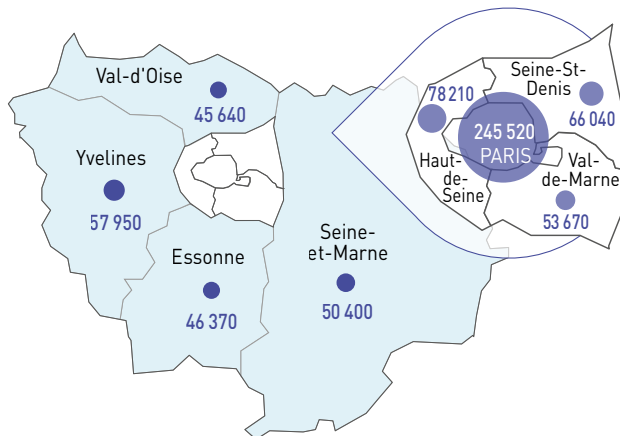


PRÈS DE DEUX ENTREPRISES SUR TROIS (61 %) RELÈVENT DU CHAMP DE L'U2P

Avec un nombre total de 641 000 entreprises, le tissu économique de l'artisanat, du commerce et des professions libérales est l'un des plus dynamiques de métropole.

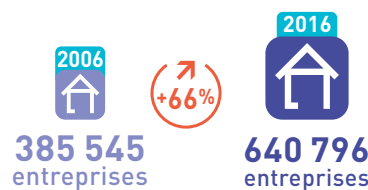
Répartition des entreprises par département et par secteur (2016)



SECTEURS

- Artisanat du BTP
- Artisanat et commerce de l'alimentation
- Hôtellerie-restauration
- Artisanat de fabrication
- Artisanat des services
- Professions libérales du droit
- Professions libérales de santé
- Professions libérales techniques et du cadre de vie

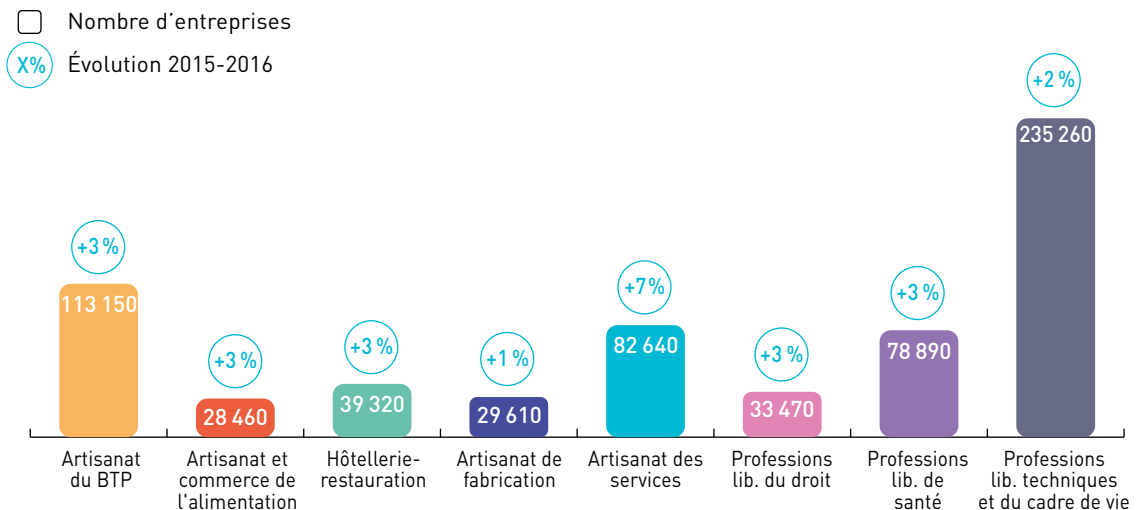
Évolution du nombre d'entreprises



Source : INSEE, Dénombrement des entreprises.

Les entreprises artisanales, commerciales et libérales sont présentes dans toutes les filières économiques et sont en progression dans tous les secteurs en 2016 (+3 % en moyenne entre 2015 et 2016).

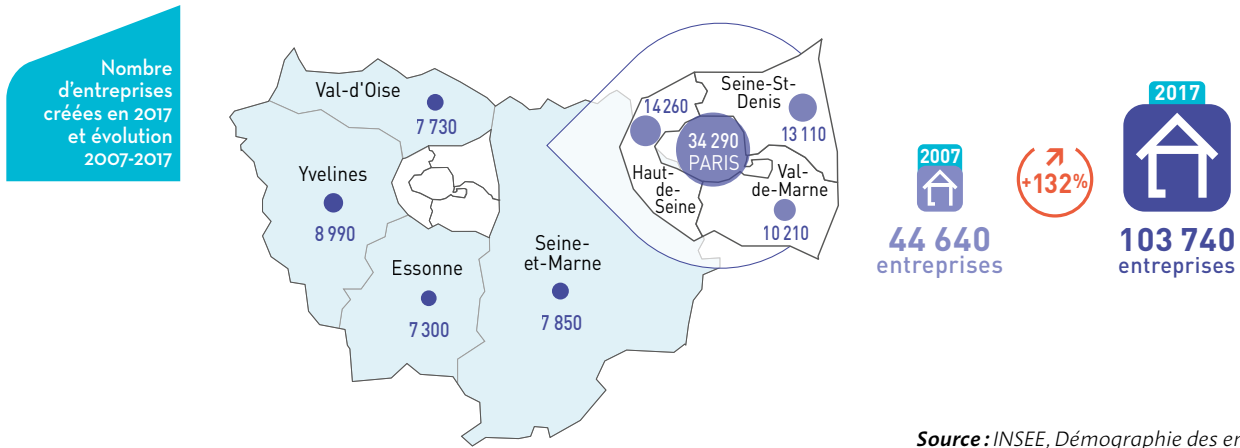
Nombre d'entreprises par secteur en 2016 et évolution 2015-2016



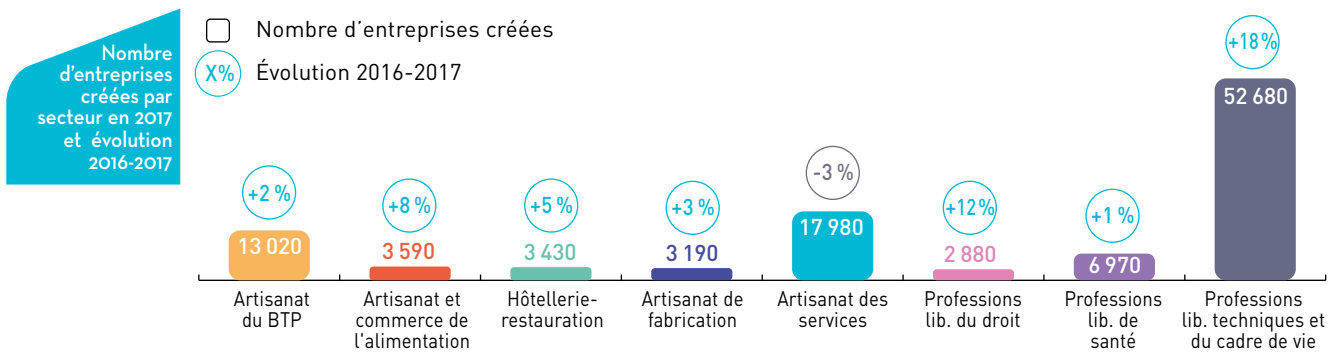
Source : INSEE, Dénombrement des entreprises.

103 740 CRÉATIONS D'ENTREPRISES ARTISANALES, COMMERCIALES ET LIBÉRALES, SOIT 58 % DES IMMATRICULATIONS EN ÎLE-DE-FRANCE

Le dynamisme et le renouvellement économique de la région sont essentiellement tirés par les créations d'entreprises relevant du champ de l'U2P.

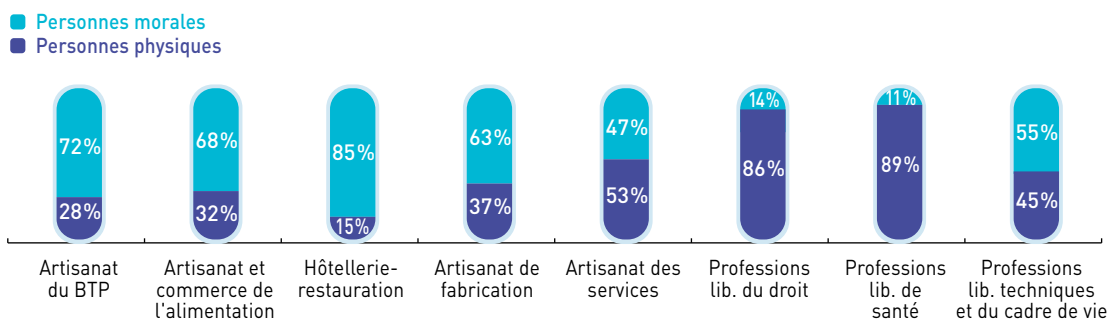


En 2017, les créations d'entreprises progressent de 9 %. La progression est notablement forte pour les professions libérales techniques et du cadre de vie (18 %) et les professions libérales du droit (12 %).



STATUT JURIDIQUE

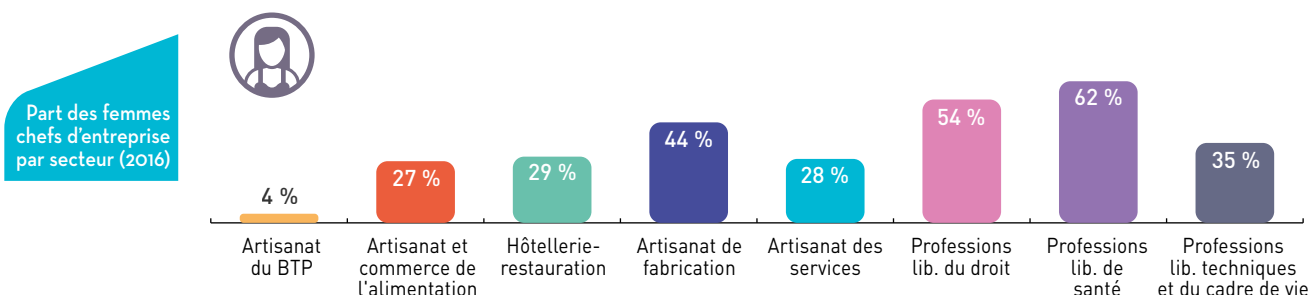
Les entreprises franciliennes sont pour moitié des entreprises individuelles, pour l'autre des sociétés.



CHIFFRES CLÉS 2018

des entreprises artisanales,
commerciales et libérales

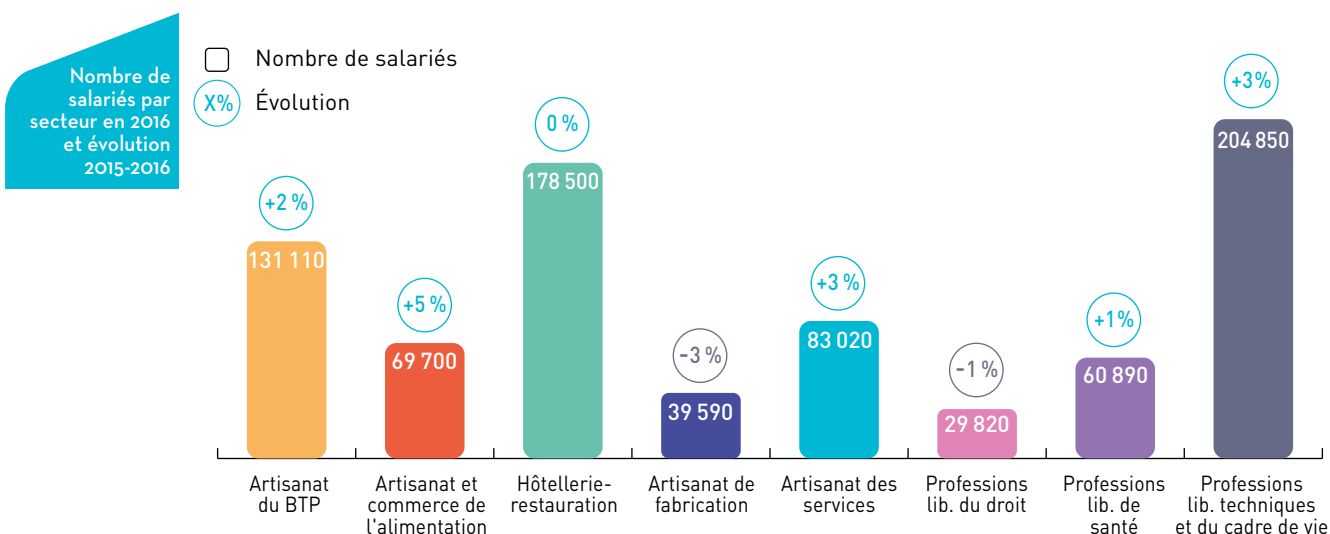
1 CHEF D'ENTREPRISE SUR 3 (34 %) EST UNE FEMME



Source : RSI, cotisants administrativement actifs, hors conjoints collaborateurs.

PRÈS DE 800 000 EMPLOIS SALARIÉS

791 740 salariés sont employés dans une entreprise de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales (+1 % par rapport à 2015).



Source : ACOSS-URSSAF - effectifs salariés hors apprentis et stagiaires.

UN TIERS (35 %) DES PROJETS D'EMBAUCHE RÉGIONAUX PROVIENT DES ENTREPRISES ARTISANALES, COMMERCIALES ET LIBÉRALES

Les intentions d'embauche sont en progression dans tous les secteurs. Les difficultés de recrutement anticipées sont plus fortes dans l'artisanat.

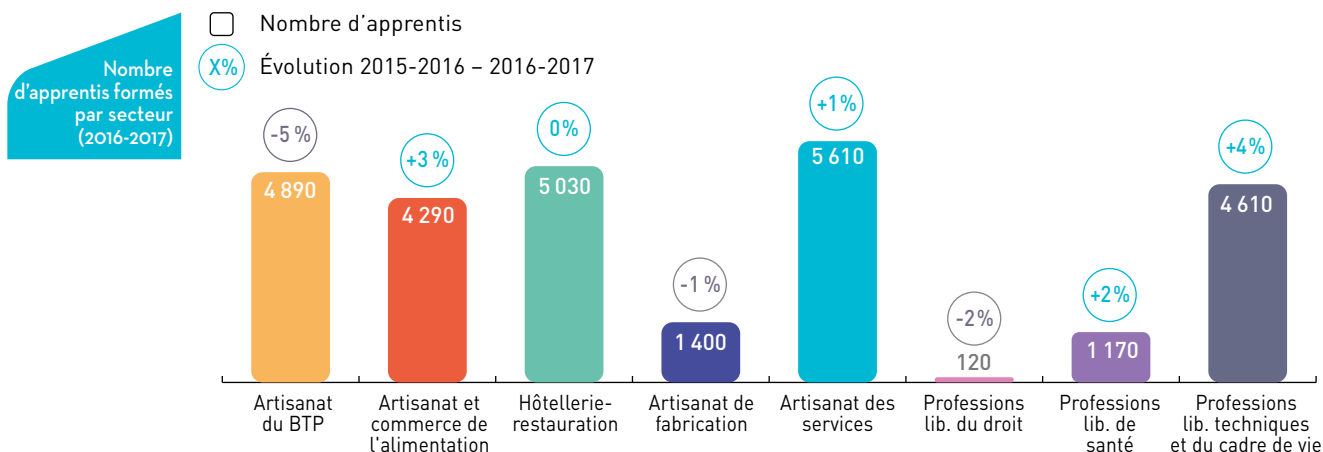
Nombre de projets de recrutement par secteur

	Artisanat	Commerce alimentaire	Hôtellerie-restauration	Professions libérales
Nombre de projets de recrutement (2017)	29 858	3 305	9 550	79 553
Évolution 2016-2017	16 %	17 %	14 %	6 %
Part de projets jugés difficiles (2017)	52 %	34 %	44 %	44 %

Sources : CREDOC, Enquête BMO Pôle Emploi 2017.

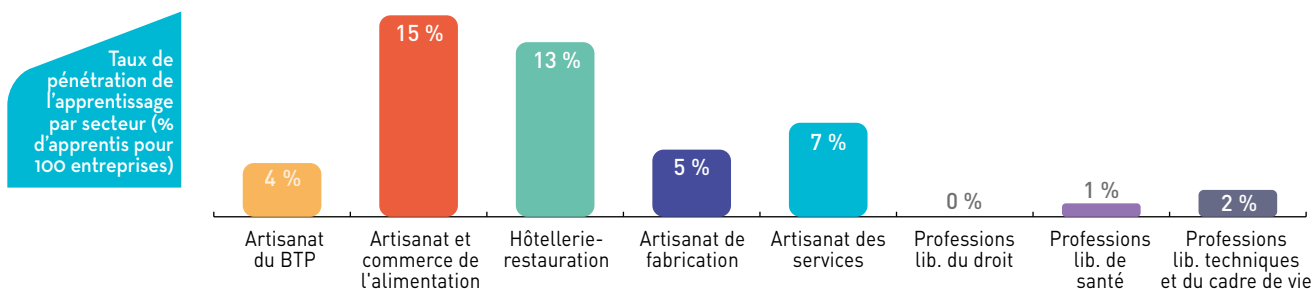
27 120 APPRENTIS FORMÉS PAR LES ENTREPRISES RELEVANT DU CHAMP DE L'U2P, SOIT 33 % DES APPRENTIS RÉGIONAUX

Un apprenti sur trois est formé chaque année dans une entreprise artisanale, commerciale ou libérale. En 2016-2017, les effectifs formés repartent à la hausse, portés par les bons chiffres de l'artisanat et du commerce de l'alimentation et des professions libérales techniques et du cadre de vie.



Source : ISM, Tableau de l'apprentissage, d'après MEN-MESR DEPP SIFA.

Le taux de pénétration moyen est de 4 % d'apprentis pour 100 entreprises des secteurs de proximité. Ce taux est plus développé dans l'artisanat et le commerce de l'alimentation (15 %) ainsi que l'hôtellerie-restauration (13 %).



Source : ISM, Tableau de l'apprentissage, d'après MEN-MESR DEPP SIFA.

MÉTHODE

Les traitements statistiques sont réalisés par l'Institut Supérieur des Métiers sur le périmètre suivant :

- Pour les secteurs de l'artisanat, sont prises en compte les entreprises de moins de 20 salariés dans 325 codes d'activités et l'ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z et 5621Z. Le champ ne comprend pas les entreprises artisanales à titre secondaire. Concernant l'alimentation, le périmètre intègre également 7 activités du commerce de détail (cavistes, bios, épiceries, fromagers, primeurs, marchés).
- L'hôtellerie-restauration regroupe toutes les entreprises de 3 activités (5510Z, 5610A, 5630Z).
- Le champ des professions libérales comprend les entreprises actives dans 53 codes. Pour les professions réglementées, sont prises en compte toutes les entreprises, pour les autres uniquement les entreprises de moins de 20 salariés.